

1/ blog-universitas.fr – Comptez-vous conserver ou remettre en cause la loi LRU sur l'autonomie des universités ? Quel bilan en faites-vous ? Le cas échéant, sur quels points l'aménageriez-vous ?

Manuel Valls – Une réalisation pleine et entière de l'autonomie de l'université (conçue comme la capacité de s'administrer elle-même et de définir ses orientations stratégiques, dans le cadre des politiques locales et nationales) est indispensable. Ceux qui luttent contre l'autonomie sont les fossoyeurs de l'université publique française : pour eux l'université n'est qu'une sorte de grand lycée où le contrôle de l'Etat permettrait à chacun de se délier de ses obligations vis-à-vis de la collectivité. Refuser l'autonomie revient à privilégier les désirs individuels de ses membres (enseignant-chercheur, personnel technique, étudiant), leur bien-être au détriment de l'institution. A l'inverse, accepter l'autonomie, c'est reconnaître qu'un établissement puisse faire des choix qui s'imposent à chacun, au nom des objectifs collectifs définis et tranchés par l'ensemble des instances représentatives. Malheureusement la loi LRU a surtout consisté à résumer l'autonomie à un pouvoir administratif concentré dans les seules mains des présidents d'université. L'autonomie telle qu'elle a été conçue par le gouvernement renforce, sous le prétexte d'une « désétatisation » de l'université, un pouvoir qui bien que désormais local se résume à une forme de bureaucratie opaque. Le risque est donc de laisser reposer la politique de l'université sur la qualité personnelle de tel ou tel président et surtout d'ouvrir la porte, de manière plus systémique, à l'arbitraire. Face à la centralisation des moyens de gouvernance de l'université due à la loi LRU, les universitaires sont donc obligés de se battre localement pour limiter les pouvoirs des présidents. Il faut toutefois poursuivre l'autonomisation des universités mais pas dans le sens qu'implique la LRU. Il faut une gouvernance autonome par rapport au ministère, avec des contre-pouvoirs démocratiques au sein de l'université qui permettent à ses acteurs de se prononcer sur l'ensemble des orientations.

2/ blog-universitas.fr – Faut-il poursuivre, et sous quelles formes, les regroupements universitaires au sein des Pôles de recherche et d'enseignement supérieur ?

Manuel Valls – Les PRES ont le mérite aujourd'hui de permettre de contrer les effets néfastes de la loi LRU. La formule du PRES étant très imprécise et très vaste, des initiatives très variées ont pu éclore çà et là dans ce cadre. Il a permis l'émergence de gouvernances plus équilibrées reposant sur la discussion et non pas sur le consensus unilatéral. Le PRES, tel qu'il est défini par la loi, du fait de sa flexibilité, apparaît donc comme un outil relativement pertinent.

3/ blog-universitas.fr – Quels moyens financiers supplémentaires mobiliseriez-vous pour l'université ? Comment les financeriez-vous et comptez-vous poursuivre la politique d'emprunt en faveur de l'enseignement supérieur (les « investissements d'avenir ») ?

Manuel Valls – L'Université est au cœur d'une profonde contradiction : on attend d'elle qu'elle crée les conditions de l'égalité des chances pour tous les étudiants mais on ne lui en donne pas les moyens. Il est inadmissible qu'elle apparaisse comme le « maillon faible » du système d'enseignement supérieur français alors qu'elle devrait en être le pivot. Un profond renouvellement des sources de financement doit être engagé si nous souhaitons rétablir un équilibre et redonner à l'Université les moyens de ses ambitions. D'autres acteurs publics et privés que l'Etat doivent prendre part au financement. Sans cela notre système universitaire régressera. Les collectivités locales doivent renforcer leur soutien : elles n'engagent pas assez de moyens dans l'enseignement supérieur car les autres niveaux de formation représentent généralement un poste important de leur budget. Une dynamique partenariale forte doit s'engager entre les différents acteurs de la société civile et les pôles universitaires. Les entreprises doivent prendre conscience de la responsabilité qui leur incombe en matière d'investissement dans l'enseignement supérieur et la recherche sur les territoires où elles sont implantées. Il est grand temps qu'un pacte de confiance s'instaure entre le secteur privé et les universités françaises, même si naturellement les financements publics doivent rester majoritaires pour préserver l'autonomie de nos universités.

4/ blog-universitas.fr – Comptez-vous remettre en question la réforme de la formation des enseignants du secondaire ?

Manuel Valls – La « masterisation » a eu des conséquences désastreuses sur le terrain. En

abandonnant la pédagogie et le stage encadré, constitutifs jusque là de la formation des enseignants, elle a envoyé directement de jeunes étudiants dans les classes, sans aucune formation professionnelle préalable. Il est donc impératif de réfléchir à une réforme de la formation des enseignants qui redonne à la formation pédagogique et pratique toute sa place. Cette formation devra permettre une entrée progressive dans le métier en instaurant une alternance entre enseignement à l'université et apprentissage sur le terrain, par exemple au cours de la seconde année de master. L'année de stage devra évidemment être réintroduite, au cours de laquelle l'étudiant, aujourd'hui démuné face aux élèves, sera guidé par un enseignant expérimenté.

5/ blog-universitas.fr – Estimez-vous nécessaire, comme le Front de gauche, de mettre un terme aux activités de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) ?

Manuel Valls – On aperçoit bien les limites des missions d'une telle agence. S'agit-il de permettre de « perfectionner » l'activité de recherche en mettant en lumière ce qui ne va pas, ou de sanctionner les supposées dérives de chercheurs qui, par exemple, ne produiraient pas suffisamment – comme si le volume des publications était un critère pertinent pour évaluer la qualité et l'utilité d'un travail de recherche... En outre, « Sauvons la recherche » et « Sauvons l'université » se sont émus, à juste titre me semble-t-il, du fait que la nomination de l'ensemble des membres de l'agence et non l'élection d'une partie d'entre eux par les chercheurs ne pouvait garantir l'indépendance de l'organisme. Une clarification de ses missions et de son fonctionnement me paraît donc indispensable pour l'avenir.

6/ blog-universitas.fr – Que pensez-vous de la proposition de Terra Nova de relever les frais d'inscription des étudiants pour financer l'université ? Quelles mesures également préconisées par Terra Nova (allocation d'autonomie de 500 euros par mois pour tous les étudiants, suppression des cours en amphi, réduction de moitié des places dans les grandes écoles, sélection des étudiants à l'entrée en master...) reprendriez-vous à votre compte ?

Manuel Valls – L'extrême précarité qui touche de plus en plus d'étudiants est insupportable. Les chances de réussite sont profondément inégales entre un jeune qui travaille pour financer ses études et celui qui bénéficie du soutien de ses parents. Pour remédier à cette injustice, augmentons sensiblement les bourses de l'enseignement supérieur pour assurer un financement adéquat aux étudiants fragilisés. Ensuite, si – et seulement si – les conditions sont réunies pour préserver ceux qui ont le moins, une augmentation équilibrée des droits d'inscription pourra être envisagée. En ce qui concerne les propositions de Terra Nova, je suis sensible à celle relative à une rénovation très poussée du cycle licence. Elle permettrait notamment une individualisation du parcours des étudiants avec l'obligation pour les établissements de suivre les jeunes dès leur entrée à l'université, après un entretien de niveau à leur arrivée. Les cours en amphis qui laissent beaucoup d'étudiants découragés sur le bord du chemin seraient supprimés. En outre, les licences deviendraient réellement pluridisciplinaires laissant à l'étudiant la possibilité de « se trouver », d'opter au moment de son entrée en master pour la matière qui lui correspond le mieux.

7/ blog-universitas.fr – Comment comptez-vous développer le logement étudiant ? Quels moyens supplémentaires mettriez-vous en œuvre ?

Manuel Valls – De plus en plus d'étudiants sont dans l'incapacité de trouver un logement décent et vivent dans des conditions dramatiques. C'est une réalité insupportable. Les engagements du gouvernement sur le logement étudiant n'ont pas été tenus ; la construction de logements prévue par le plan Anciaux a pris un retard considérable. En outre, un rapport du CROUS montre que 47 % du parc social universitaire est vétuste. Une part du plan campus pourrait être affectée aux constructions et aux réhabilitations de ces logements. Parallèlement, l'accès au parc privé doit être facilité grâce à la suppression de la caution personnelle et le plafonnement des loyers lors de la première location d'un appartement ou lors de la relocation de celui-ci.

blog-universitas.fr – ET POUR FINIR, si vous êtes élu(e) en 2012 président(e) de la République, quelle serait votre première décision concernant l'enseignement supérieur ?

Manuel Valls – Dans le contexte de crise que nous connaissons, nous ne devons pas faire de promesses non tenables. Le niveau de notre dette nous impose de consacrer chaque rentrée d'argent à son remboursement. C'est pourquoi ma première décision serait sans coût pour la collectivité. Je considère la professionnalisation des cursus comme un défi majeur pour l'avenir de nos universités – à partir du moment évidemment où elle n'altère en rien la spécificité de l'enseignement universitaire français très attaché à une conception universaliste du savoir comme vecteur d'émancipation personnelle et de conscience citoyenne. C'est donc dans cette direction que j'agirais si j'étais président. Des stages et des modules de préparation à la vie active seraient favorisés dès les premiers cycles, y compris dans les filières littéraires. En outre, dès la première année, et quel que soit le cursus, la présence des intervenants extérieurs devrait être renforcée, ce qui permettrait à l'étudiant d'être confronté très tôt aux débouchés de sa formation et de prendre plus rapidement conscience d'une erreur d'orientation post-bac. Enfin, les passerelles entre les différentes formations durant les premières années seraient facilitées. ■